

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires

«Je traverse la rue,
je vous trouve
du travail»



SE DÉFENDRE

AGIR

LUTTER

ET GAGNER

DE NOUVEAUX

DROITS

ANTIRACISTES

FÉMINISTES

LGBT+

ANTICAPITALISTES

ANTIFASCISTES

ÉCOLOGISTES

INTERNA-
TIONALISTES

Solidaires

l'Union syndicale

CHANGER

LA SOCIÉTÉ

SE SYNDIQUER

expressions **Solidaires**

Cette page propose des informations à travailler et diffuser pour la réflexion et l'action.

Nous prendrons nos responsabilités !

Le Défenseur des droits, Jacques Toubon, vient de sortir un rapport cinglant sur la réalité des discriminations au travail : à l'encontre des femmes, des homosexuel·les (LGBTI), des personnes racisées (victimes du racisme), des personnes handicapées... tout ceci montre que le lieu de travail est un des lieux majeurs où s'expriment les inégalités. Si le gouvernement affirme vouloir s'y opposer, on sait d'expérience qu'il ne suffit pas d'une loi surtout sans contrainte sur les entreprises pour faire stopper ces discriminations.

On sait aussi que la mobilisation des premiers et premières concerné·es est décisive pour faire changer les choses. Dans les entreprises, par la prise en charge syndicale de ces combats, avec les associations aussi. Plusieurs moments de lutte auront lieu sur ces questions avec les associations contre le racisme à l'occasion des journées du 30 novembre et du 1er décembre, avec les mouvements féministes le 24 novembre contre les violences faites aux femmes et en préparant un 8 mars 2019 de grève et de manifestations d'ampleur à l'image de ceux que nous connaissons dans d'autres pays, comme dans l'Etat espagnol où 2 millions de femmes sont descendues dans la rue en 2018.

Ce combat pour l'égalité ne se sépare pas de nos luttes plus générales, nous devons l'y inscrire car c'est la garantie d'une unité et d'une plus grande force. Nous le savons, les projets de réforme du gouvernement vont toucher toute la population salariée mais plus encore les plus précaires, les plus éloigné·es de l'emploi. Entrant dans une logique purement contributive très éloignée des solidarités, le projet de réforme des retraites soi-disant universel est une machine à enregistrer et amplifier les divisions et inégalités existantes dans le monde du travail, entre les personnes qui ont déjà des niveaux de salaires différents mais aussi entre hommes et femmes en particulier car celles-ci font partie des plus précaires, aux carrières les plus discontinues. De même, pour la mise en œuvre de la réforme qui concerne le chômage avec ses contrôles et ses obligations d'accepter n'importe quel emploi.

Le gouvernement et le patronat par leurs politiques néo-libérales visant à orienter toute la richesse vers les plus riches et les actionnaires ne cessent de mettre la pression sur le monde du travail. Dans les faits l'augmentation des salaires est inférieure cette année à l'inflation, cela veut dire du pouvoir d'achat en moins. Les licenciements collectifs

et individuels ont été facilités par les deux lois travail, accroissant les difficultés sur le marché du travail et donc la concurrence entre salarié·es, comment s'étonner dans ce contexte que les discriminations ne jouent pas à plein ?

Pour les salaires, pour la protection sociale menacée par la suppression des cotisations, pour le droit à des allocations chômage et à un revenu digne pour les personnes qui ne sont pas dans l'emploi, nous sommes dans la lutte. Au MacDo de Marseille, à Newlook, ces luttes symboliques pendant tout l'été ont exprimé la combativité dans des secteurs où l'exploitation est particulièrement forte. Le 9 octobre en commun avec FO, la CGT et la FSU aura été un premier moment d'expression. De nouveaux combats dans les secteurs et au niveau interprofessionnel sont devant nous.

Nous savons qu'une année d'élections professionnelles va peser sur l'unité syndicale. Nous serons fortement impliqué·es dans ces enjeux essentiels pour notre représentativité tout en restant à l'initiative pour les combats communs, et Solidaires saura prendre toutes ses responsabilités dans les luttes à venir.

Élections dans la fonction publique, pour y défendre une société solidaire, nos revendications :

Le compromis social n'est plus de mise. Place à l'ultra-libéralisme qui promeut l'individualisme et la réussite personnelle (le premier de cordée) et déclassé tous ceux et toutes celles qui ne sont pas en mesure de suivre, déclaré-es à la charge de la société, regardé-es comme un poids qui alourdit la dépense publique : les chômeurs/ses, les retraité-es, mais aussi les fonctionnaires. **Les fractures que cela engendre sont génératrices de menaces pour la cohésion sociale, et la rupture est d'un coût élevé non seulement sur le plan social mais aussi au niveau économique et politique (montée des idées d'extrême droite), coût que les brillants économistes libéraux issus des think tanks les plus élitistes veulent ignorer. CAP 2022 est le pur produit de cet ultra libéralisme. Cette réforme d'une ampleur sans précédent organise la casse des services publics et de la fonction publique. Solidaires est porteur d'un projet de transformation sociale au sein duquel les services publics et la fonction publique sont le cœur des solidarités et d'une nouvelle répartition des richesses.** Car pour Solidaires, les services publics constituent le socle des solidarités fondamentales qui soudent notre société. Et la fonction publique qui œuvre dans l'intérêt général pour assurer ces services publics doit être renforcée.

Pour des missions de services publics qui répondent aux besoins sociaux

Une des missions essentielles de l'Etat est celle d'assurer la cohésion sociale. L'Etat doit donc assurer à toutes et tous un égal accès à des services publics de qualité répondant aux besoins sociaux, sans réserve. Bien entendu, ceci ne peut passer, comme le gouvernement le prévoit notamment à travers Action Publique 2022, par des externalisations, des privatisations ni des abandons de missions. Au contraire, il est indispensable aujourd'hui que soient mis en place des services publics répondant également aux évolutions de la société en rapport avec l'écologie, la petite enfance mais aussi la dépendance.

Ceux-ci doivent répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire. **Le maillage des services publics doit donc être particulièrement développé et permettre à chacun d'y avoir accès.** Les territoires ruraux mais aussi les banlieues ne doivent pas être désertifiées et abandonnées. Si le numérique peut être un outil, il ne peut devenir la solution à tout. En aucun cas la dématérialisation ne peut être une réponse aux besoins en matière de services publics qui doivent reposer entre autres sur une relation humaine de qualité afin que chacun-e, y compris les populations en difficulté puissent trouver réponse à leurs besoins et questions.

Les prochaines élections dans les 3 versants de la Fonction Publique seront l'occasion de mettre en avant nos orientations

Pour le statut, garant de la réalisation des missions de façon égale et impartiale

Une fonction publique forte, garante de la bonne réalisation de toutes les missions de service public, avec traitement égal et impartial de tous les usager-es, cela passe par le statut général de la fonction publique. Et c'est à cette fin, dans l'intérêt général de tous et toutes, que le statut général de la fonction publique a été construit.

Pour une fonction publique ouverte à toutes et tous

Pour une fonction publique sans discriminations, ni clientélisme politique ou relationnel, c'est le concours qu'il faut, pas le contrat. La pierre angulaire du statut, c'est le recrutement par concours. La contractualisation provoque précarité, flexibilité et bas salaires cumulés ! Le gouvernement cherche à introduire le recrutement par contrat, pour embaucher, débaucher, aligner par le bas les conditions de rémunération des agent-es publics, pour opérer une réallocation permanente des moyens. En lieu et place de la fonction publique de carrière, c'est la fonction publique d'emploi. C'est donc au statut qu'il faut revenir, et titulariser les 1 280 000 contractuel-les de droit public (21,7% des 5,5 millions d'agent-es publics soit un-e agent-e public sur cinq) est un impératif premier.

Pour la mobilité choisie et contre la mobilité forcée

Solidaires est contre la mobilité forcée et une formation exclusivement tournée vers l'adaptation aux réformes, comme le projette le gouvernement. Ce dernier recherche l'emploi de ressources humaines mobiles et flexibles pour les ajuster aux restructurations du plan d'action CAP 2022 dans toute la fonction publique, sous fond de délestage de missions. Mobilité forcée dans une administration, au sein d'un versant, d'un versant à l'autre... L'agent-e n'aura pas le choix.

Pour que s'exprime le choix des agent-es, pour un traitement égal

Contre l'arbitraire et la politique de management issu du privé que veut développer le gouvernement, contre la mobilité forcée, Solidaires revendique des garanties de gestion du personnel (règles objectives et transparentes s'appliquant à toutes et tous), et le renforcement des instances de représentation des personnels (CT, CAP).

Contre les plans de départs « volontaires »

Pour ceux ou celles qui ne s'adapteraient pas aux réformes, ce sera le plan de « départs volontaires » (discours du Ministre de l'Action et des comptes publics du 1^{er} février suite au CTP- comité interministériel de la transformation publique du même jour). Pour qui ne s'adapte pas, l'issue finale serait la porte ? Il s'agit là d'un discours libéral teinté d'un mépris certain pour les agent-es publics. Les plans de départs « volontaires » sont tout simplement inacceptables.

Pour des moyens d'action publique

Les emplois et les budgets sont sacrifiés : pas moins de 120 000 suppressions d'emplois sur le quinquennat (50 000 dans le versant Etat, 70 000 dans le versant Territorial). Partout, dans tous les services publics le manque d'emplois est criant et fait apparaître des situations de désahérence, d'abandons de missions, faute de moyens humains. Les amputations budgétaires sur l'autel du dogme libéral de la réduction des dépenses publiques pénalisent cruellement l'accomplissement des missions de service public, au détriment de l'usager-ère.

Solidaires revendique :

Des plans de titularisation massifs des contractuel-les de droit public.

Le recrutement statutaire de fonctionnaires par concours.

Des parcours professionnels diversifiés, choisis par les agent-es, le renforcement des CT et CAP.

La créations d'écoles de services publics répondant aux missions nouvelles et aux évolutions de ces services.

Une formation qui réponde aux aspirations personnelles des agent-es, à la réalisation d'un projet personnel.

Des moyens en emplois et des crédits budgétaires.

Pour l'égalité réelle femmes/hommes dans la fonction publique

Cinq années ont passé depuis la signature de l'accord égalité qui marquait le premier acte de la lutte pour l'égalité au sein de la fonction publique. Rappelons que vu le néant qui précédait, tous les syndicats de la fonction publique s'étaient inscrits dans la démarche volontariste affichée par l'administration. Force est de constater que très peu de choses ont avancé concrètement. On retiendra quand même qu'on peut désormais mieux objectiver les chiffres de ces inégalités, grâce au bilan annuel sur l'égalité professionnelle réalisé chaque année. Et que par ailleurs, la revendication de Solidaires d'y inclure la question des violences faites aux femmes sur le lieu de travail ou détectées sur le lieu de travail (violences conjugales) avait été entendue. Mais à part les communications, les journées dédiées, les formations vite-fait, trop peu d'actions concrètes sur le terrain au plus près des femmes, et pas de budget réel à y consacrer.

La réalité de ces inégalités : 15 % au total de différence de salaires sur l'ensemble de la fonction publique et qui ont pour cause divers éléments : des carrières pour les femmes moins linéaires (l'arrêt pour les enfants se paye et ne se rattrape que tardivement), des filières moins rémunérées (pour des métiers vus comme de la compétence « naturelle » des femmes dans la santé, l'éducation, le social), plafond de verre et sexisme ou violences sexuelles qui écartent les femmes d'une évolution de carrière à même niveau.

Outre l'absence d'engagements concrets, nombre de réformes récentes ou envisagées dans la fonction publique vont à l'encontre des objectifs affichés de l'égalité : le rétablissement du jour de carence (les femmes le subissent plus), la part croissante de l'indemnitaire dans la rémunération (sur des critères pénalisant pour les femmes), le recours au contrat (elles sont déjà 67 % parmi les non-titulaires). Sans parler de la remise en cause des CHSCT et des CAP qui sont des instances où les conditions d'égalité réelles pouvaient être examinées, les violences sexuelles combattues !

Un nouveau cycle de négociation a été lancé par le gouvernement pour un nouvel accord à signer dans la précipitation pour le dernier trimestre 2018 : là aussi les sujets demandant un rattrapage budgétaire pour les carrières des femmes ont été évités ! Solidaires continuera sa bataille pour que l'égalité entre les femmes et les hommes soit réalisée concrètement, y compris en ne tombant pas dans une redite sans fin de l'accord égalité de 2013 sans les sous, ni les actes !

Solidaires revendique :

L'égalité réelle H/F, en matière de carrière et rémunération

La revalorisation des filières féminisées par la reconnaissance de leurs qualifications

Pour l'insertion des agents en situation de handicap

Le « handicap », priorité du quinquennat ??? Toutes les décisions du gouvernement sont contraires à l'affichage présenté. Les personnes en situation de handicap sont les premières touchées par les orientations gouvernementales. Les suppressions d'emploi qui font que les services fonctionnent à flux tendu n'augurent pas d'une amélioration de l'emploi ou du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, non plus que de la possibilité de dérouler une carrière.

Solidaires agit pour une société inclusive. Cela implique que l'environnement de la personne en situation de handicap soit tel que ce handicap n'en soit plus un. C'est un choix de société, qui implique que soient donnés les moyens nécessaires. Or, ne serait-ce qu'en termes d'accessibilité, on est loin du compte.

Le handicap ne se mesure pas en termes comptables, il se mesure avant tout en termes humains !

Solidaires revendique :

Une véritable volonté politique loin de l'affichage actuel

Que de véritables moyens soient alloués

Pour redonner du sens au travail

Le ministre de la fonction publique, dans son chantier concernant « le dialogue social » (sic), prévoit de transformer les actuels CHSCT en instance plénière que les Comités Techniques pourraient décider de réunir sur des points particuliers. Consultation au petit bonheur la chance presque. C'est à une suppression de fait que cela aboutit. Pour les services les plus petits, ce serait la disparition directe du CHSCT.

Dans un cas comme dans l'autre, c'est donc la disparition de la prise en charge des problématiques en lien avec les conditions de travail : risque psychosociaux, risques musculo squelettiques, harcèlement (y compris sexuel), mais aussi risques liés à l'amiante... tout cela passe à la trappe s'il n'existe plus d'instances ad hoc en charge des conditions de travail. Suppression des CHSCT alors qu'ils ont été acquis il y a peu d'années, de haute lutte, dans la fonction publique. Et ceci alors que chacun-e s'accorde à reconnaître leur importance.

Ce projet intervient surtout à un moment où les conditions de travail se dégradent fortement dans la fonction publique. Les restructurations globales, les réorganisations de service s'enchaînent ainsi que les annonces régulières d'externalisation. Les suppressions d'emplois atteignent des niveaux qui permettent très difficilement à la plupart des services de fonctionner. On ne parle plus désormais dans le public, à l'instar de ce qui se fait dans le privé, de management, d'adaptation à de nouvelles méthodes de travail, de « modernisation ». La dématérialisation, la numérisation des méthodes de travail mais aussi des différents services publics déshumanisent. Le mal être au travail grandit chaque jour.

Solidaires ne peut accepter que les problématiques en lien avec les conditions de travail soient balayées d'un revers de main. C'est au contraire à un renforcement de ces instances que nous devons assister.

Aujourd'hui, il faut redonner du sens au travail. Redonner du sens aux missions égal de service public. Aujourd'hui, il faut réhumaniser le travail.

Solidaires revendique :

Le maintien et le renforcement du CHS-CT

La réhumanisation du travail

Le partage du travail sans flexibilité (32h) pour travailler toutes et tous

Reconnaître le travail des agents au travers la rémunération

Pour Solidaires, le système de rémunération des agents publics doit répondre aux missions de service public de la fonction publique et à leur objectif, qui est d'assurer un service public égal et impartial vis-à-vis des usager-es et celles que soient les missions.

Cela implique une rémunération homogène fondée sur des grilles fonction publique assurant une rémunération correspondant aux niveaux de recrutement et aux qualifications de manière égale. La rémunération au mérite, par essence, va à l'encontre de cet objectif d'une réalisation de l'ensemble des missions de manière égale et impartiale. La mise en concurrence des agent-es ruine l'engagement collectif du service et la bonne réalisation de toutes les missions, et va à l'encontre de l'intérêt général. La rémunération au mérite génère aussi des inégalités croissantes et multiples entre agent-es.

Solidaires revendique :

La réduction des inégalités entre catégories, entre versants de la fonction publique.

La reconnaissance des qualifications par des carrières linéaires revalorisées.

Un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat par l'attribution de 60 points à tous-tes, l'abrogation du jour de carence, la revalorisation du point d'indice, l'intégration des primes dans le traitement.

Du 29 novembre au 6 décembre en vote à l'urne - le 6 décembre en vote électronique, votons Solidaires ! Pour toutes ces raisons, voter massivement lors des prochaines élections dans la Fonction publique pour les listes et candidat-es Solidaires est une nécessité.

Pour construire ensemble des contre-pouvoirs aux réformes gouvernementales. Pour construire ensemble des luttes et gagner !



Photo: DR

XIII^e Congrès de la Centrale démocratique martiniquaise des travailleurs

La centrale démocratique martiniquaise des travailleurs (CDMT) a tenu son 13^e congrès du 20 au 22 septembre. Celui-ci a été l'occasion de faire le bilan du contexte politique et social désastreux des 3 dernières années au niveau martiniquais et international ainsi que de l'activité de la CDMT dans ce contexte. Il a réaffirmé les valeurs fortes de son action syndicale, au premier rang desquelles le syndicalisme et la démocratie à la base, la solidarité dans les luttes, l'internationalisme et enfin le féminisme et l'écologie. La CDMT a par ailleurs réfléchi aux leviers nécessaires à la construction du rapport de force nécessaire pour éradiquer un système capitaliste et colonial nuisible à toute émancipation. Ce congrès a vu enfin un important renouvellement de son secrétariat général, Philippe Pierre Charles, son porte parole historique ayant décidé de passer le relais.

CDMT, deuxième centrale interpro de la Martinique

La centrale CDMT est née en 1979 et rassemble divers secteurs professionnels tant du secteur privé que du secteur public. Elle compte environ 1 500 adhérent-es présent-es majoritairement dans la santé publique, les collectivités territoriales, douanes mais également dans l'industrie, la chimie et nombre d'entreprises privées où l'emploi, les salaires et conditions de travail y sont parmi les plus dégradés, où les droits des salarié-es fortement bafoués comme le commerce, l'hôtellerie, la restauration ou encore la propreté, la sécurité, le médico social... Deuxième centrale syndicale de l'île derrière la CGTM, elle est représentative dans un grand nombre d'entreprises et dispose de juges prud'hommes, défenseurs syndicaux et conseillers du salarié. Elle siège également dans diverses instances comme le CESER Martinique. Ce congrès a renouvelé de manière importante son secrétariat composé de militant-es très impliqués dans l'activité syndicale et les luttes sociales. Pratiquant le syndicalisme à la base, les structures syndicales CDMT sont unies par les valeurs anticapitalistes, anticolonialistes, antiracistes, féministes et tournées vers la lutte des classes. La CDMT fait toutefois le constat d'un repli des équipes sur leurs secteurs et a rappelé la nécessaire solidarité interprofessionnelle, élément essentiel pour des luttes réellement gagnantes.

Enjeux et défis du mouvement syndical martiniquais

La Martinique est un des territoires parmi les plus pauvres de France avec un taux de chômage avoisinant les 34 % et notamment parmi les plus jeunes. Sa situation économique est marquée par le colonialisme, elle est donc particulièrement dépendante de la métropole et les inégalités sociales y sont encore plus accentuées. L'emploi y est très émiétté, en grande partie précaire, surtout réparti sur de très petites structures, l'économie est très peu tournée vers le développement de l'île, les services publics inexistantes ou fortement délabrés, ainsi de la santé publique et de l'école. Sans oublier la dimension environnementale alors que l'île est polluée au chlordécone (plus de 90 % de la popu-

lation est touchée par ce pesticide très dangereux) et par les sargasses, algues toxiques qui prolifèrent du fait du réchauffement climatique. Pour la CDMT, les réponses indispensables s'appellent juste répartition des richesses, renforcement et création des services publics indispensables aux besoins collectifs, socialisation des moyens de production, hausse des salaires, lutte contre la précarité... L'urgence est de construire le rapport de force pour enrayer cette situation catastrophique qui pèse fortement sur les conditions de vie. Faire de la Martinique un espace autonome qui profite aux populations qui y résident, qu'elles y vivent décemment et sans danger pour leur santé, et pour les salarié-es, disposer d'emplois, de salaires et de conditions de travail de qualité. Mais la Martinique est aussi un espace aux réalités historiques et économiques propres qui ont créé des rapports sociaux et un fait syndical spécifiques. Dans la lignée de la loi « égalité réelle outre mer » de 2017, la CDMT revendique la reconnaissance pleine et entière de ce dernier, enjeu essentiel d'égalité avec les syndicats métropolitains.

Pour lutter et vaincre, la nécessité de l'international

Ce congrès a par ailleurs validé l'adhésion unanime de la CDMT au réseau syndical international de solidarités et de luttes dont est membre Solidaires. Dans un contexte capitaliste mondialisé, la CDMT partage l'analyse que nous ne pourrions peser réellement sur les rapports de dominations économiques et sociaux que si nous agissons ensemble là où ils se construisent avec les syndicats partageant un même ensemble de valeurs. Et c'est bien à l'échelle internationale que les choses se décident, le patronat et le monde des affaires l'ont investi depuis bien longtemps pour y mener leur lutte des classes, même si c'est dans les réalités quotidiennes notamment du travail que ses conséquences délétères sont vécues par la population. Agir sur les 2 niveaux est donc une nécessité. Et le rapprochement que la CDMT souhaite renforcer avec Solidaires participe de cette volonté émancipatrice par la mise en commun d'expériences, outils, luttes afin de renforcer notre même courant syndical!

infos solidaires

17 octobre 61, 57 ans après nous n'oublions pas

Le 17 octobre 1961, la police française, suivant les ordres du préfet de police de Paris Maurice Papon, réprime violemment une manifestation pour l'indépendance de l'Algérie. 30 à 40000 manifestant-es pacifiques bravent le couvre-feu imposé sous le régime de l'état d'urgence. La police ouvre le feu sur les manifestant-es, plus d'une centaine de morts seront officiellement dénombrés. Des personnes meurent écrasées dans les bouches de métro ou noyées dans la seine. Ce carnage orchestré par le collaborateur Papon restera dans les mémoires parmi les innombrables horreurs commises par la France coloniale.

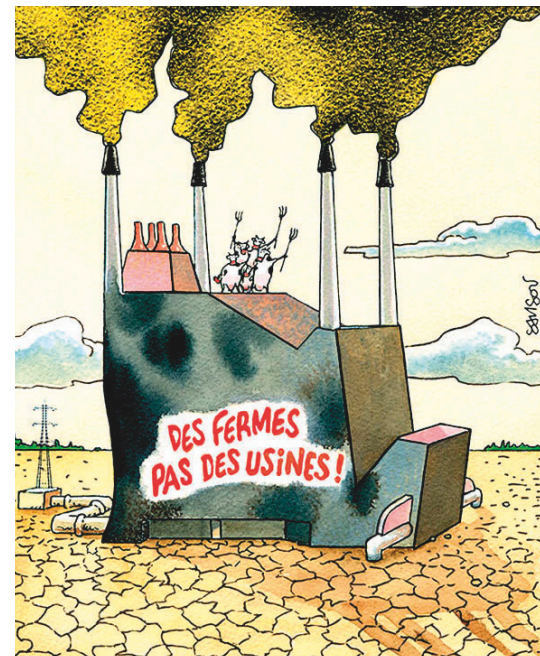


Photo: DR

Soutien aux 6 camarades de la Confédération Paysanne

Le 13 septembre à Amiens, le tribunal a clos le procès au civil de la ferme-usine des 1000 vaches. Cinq militants et une militante de la Confédération paysanne poursuivi-es au civil pour leur action syndicale de démontage ont été condamné-es à verser 120 000€ de « dédommagements » au propriétaire de la ferme-usine. Pour soutenir le combat des militants de la Confé-

ration paysanne vous pouvez faire un don en ligne en suivant ce lien : <https://www.helloasso.com/associations/les-amis-de-la-confederation-paysanne/formulaires/5/widget>. Vous pouvez aussi envoyer un chèque à l'ordre des Amis de la Confédération paysanne – 104 rue Robespierre 93170 BAGNOLET – en mentionnant au dos « Contre l'industrialisation de l'agriculture ».

le 24 novembre, nous allons marcher contre les violences sexistes et sexuelles.

Vous venez ?

nous toutes.org

#noustoutes : le 24 novembre

L'idée de #NousToutes est simple : organiser une déferlante féministe, rassemblant des centaines de milliers de personnes en même temps, pour que la France se réveille et dise Stop aux violences sexistes et sexuelles. Solidaires est partie prenante et soutient ce mouvement, pour que cesse ces violences. Pour s'inscrire : nous-

toutes.org. Pour en savoir plus : www.facebook.com/NousToutes241118/

Intersyndicales femmes 2019

Avos agendas ! Les prochaines intersyndicales femmes (CGT, FSU et Solidaires) se tiendront à la bourse du travail de Saint-Denis les 21 et 22 mars 2019. Le programme est en cours de validation, il sera transmis d'ici fin décembre.

Expressions solidaires

Journal bimestriel édité par l'Union syndicale Solidaires
Rédaction : 31 rue de la Grange aux Belles - 75 010 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org

Directrice de publication : Cécile Gondard-Lalanne

N° CPPAP : 1 008 S 05397
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie, Montreuil-sous-Bois (93)

IMPRIM'VERT®

Graphisme : Atelier du Bonjour



Photo: DR

Oui, notre camarade Clément Méric a été assassiné par l'extrême-droite

Du 4 au 14 septembre dernier se tenait le procès des agresseurs responsables de la mort de Clément Méric. Militant à Solidaires étudiant-e-s, notre camarade a été tué parce qu'il faisait parti de notre camp : celui de celles et ceux qui luttent pour l'égalité et la justice sociale.

Le 5 juin 2013 des skinheads néo-nazis ont porté des coups mortels à notre camarade Clément Méric parce qu'il l'avait reconnu comme militant antifasciste dans les rues du 9^e arrondissement de Paris alors qu'il sortait avec des amis. Clément était un antifasciste et un syndicaliste qui cette année-là, en 2013 avait (entre autre) participé à la lutte contre « La Manif pour Tous » et les agressions homophobes qu'elle avait engendrée.

Face à l'extrême-droite et à la haine qu'elle diffuse il n'est pas question de baisser les yeux, de faire semblant de ne pas voir - que ce soit lors de défilés de réactionnaires ou quand des néo-nazis affichent des devises vichyste et raciste sur leurs corps et leurs vêtements lorsqu'ils font du shopping.

Le procès de l'extrême-droite

À l'issue de deux semaines de procès, la Cour d'Assise de Paris a rendu son verdict. Esteban Morillo et Samuel Dufour ont été reconnus coupables de violences volontaires ayant entraîné la mort, avec armes et en réunion. Les faits ont pu être établis : ces militants d'extrême-droite ont tué notre camarade pour des raisons politiques.

Ces cinq dernières années, certains courants politiques et certains médias ont tenté de renvoyer fascistes et antifascistes dos à dos, de faire croire que les responsabilités étaient partagées. Mais, la vérité a pu être dite : **la mort de Clément n'est pas le fruit d'une bagarre entre deux bandes qui a mal tournée mais c'est un acte politique.** L'extrême-droite porte en elle la violence, elle en fait une base de son projet de société en proposant

la domination de certains groupes sociaux par d'autres. Les attaques racistes, sexistes, homophobes et envers les plus précaires font partie de son idéologie et se déclinent dans un large panel en fonction de ses différentes tendances. Des maires élus Front National, ancêtre du Rassemblement National, organisent la pauvreté en réduisant les aides et services sociaux dans les villes qu'ils administrent comme à Mantes-la-Ville, à Beaucaire ou encore à Béziers. Dans le même temps, des agressions physiques racistes sont perpétrées par des membres de groupuscules néofascistes comme le Bastion Social. Ainsi à Marseille, deux d'entre eux ont été condamnés pour avoir roué de coups un homme noir dans la rue.

Continuer le combat contre l'extrême-droite

Comme les parents de Clément l'ont exprimé à la sortie de la salle d'audience du tribunal : « l'incarcération n'est jamais une victoire » mais la lutte antifasciste est essentielle. **La menace de l'extrême-droite continue de se développer, notamment à cause du capitalisme, de la précarité et de la concurrence qu'il instaure entre les travailleurs et les travailleuses, en faisant germer le racisme, l'homophobie et le sexisme.** Les gouvernements successifs favorisent la xénophobie et laissent mourir les migrants et migrantes dans la Méditerranée comme sur le territoire français. Ils organisent la précarité et répandent la misère en détruisant les services publics et le code du travail.

L'extrême-droite tente de récupérer la colère des travailleurs et des travailleuses face à ses mesures antisociales. Dans notre syndicalisme, nous opposons à l'extrême-droite

et à son idéologie mortifère des valeurs que nous défendons tous les jours dans les entreprises, dans les administrations, dans les universités et dans la rue : l'égalité des droits, la solidarité entre tous les travailleurs et toutes les travailleuses. Il s'agit d'une condition fondamentale pour construire un rapport de force face au système libéral destructeur.

L'Union syndicale Solidaires fait partie du « **Comité pour Clément** », collectif qui depuis cinq ans mobilise contre l'extrême-droite et mène une campagne politique pour que Clément et ses combats ne tombent pas dans l'oubli. Les deux semaines de procès ont été l'occasion de rappeler que l'extrême-droite tue et que la lutte antifasciste est nécessaire. Différentes initiatives, comme des manifestations, des rassemblements, des débats ont eu lieu à Paris et dans de nombreuses villes. **Cette mobilisation montre l'actualité des engagements de Clément qui sont aussi les nôtres. Nous porterons sa mémoire au quotidien dans notre syndicalisme de lutte pour la transformation sociale.**

